AVERTISSEMENTS AGRICOLES

25 Juin 1982

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION **PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE**
(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES-ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTE-CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX Siège de la circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade – **13006 MARSEILLE**

Station d'Avertissements : Quartier Cantarel - **MONTFAVET** Adresse Postale : **B.P. 95 84140 MONTFAVET** - TELEPHONE : (90) 88.21.83

ABONNEMENT ANNUEL : 85 F REGISSEUR DE RECETTES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE AVIGNON CCP MARSEILLE 9660 74 V

SPECIAL TORDEUSES DE LA GRAPPE - ZONES ASSEZ PRECOCES

Voici les dates des traitements préventifs pour les points d'observations effectués par notre Station .

Il appartiendra à chaque viticulteur d'adapter ces dates à sa propre situation .

Par exemple des dates similaires peuvent être choisies sur les coteaux au pied du Ventoux et des Monts du Vaucluse de Vacqueyras à Pernes, Gordes .Mais dans la même région en plaine ou pour des altitudes élevées, il faudra ajouter 5 à 7 jours .

VAUCLUSE =	Mazan	= 24-29 Juin .
	Vacqueyras, Beaumes-de-Venise	= 25-29 Juin .
	Cabrières-d'Avignon, Gordes	= 29 Juin-2 Juillet .
	Violès, Travaillan	= 29 Juin-2 Juillet .

VAR = Carnoules, Puget-Ville, La Garde = 27 à 30 Juin .

En cas de lutte curative, ajouter 10 jours à ces dates .

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" - Directeur-Gérant P.Duffaud- CPPAP N° 478 AD

P 190